

# CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2021

## ✓ APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 3 DU PLU

Le Conseil Municipal approuve la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme suivante :

- Modification du zonage UL/UB au niveau du Lieu-dit le Gardouet, rue de la Maine pour le passer en zone Ue, en vue d'y autoriser des constructions à vocation commerciale et création d'un nouveau sous-secteur Uec au sein de la zone Ue pour encadrer les destinations des constructions sur cet espace.
- Adaptation du règlement écrit concernant les abris de jardin pour les zones Ua, Ub, Uc, 1AUB, A et Nh.

## ✓ DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve les ajustements budgétaires suivant :

<u>CRÉATION</u>		BUDGET DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES - VIREMENT DE CRÉDITS		<u>DU</u> <u>COMPTE</u> <u>ÉPARGNE</u>
<u>TEMPS</u>		Dot. Aux provisions	203 €	
			Dot. Aux provisions	- 203 €
		<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - DM 1</b>	<b>0,00 €</b>	
		BUDGET DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - VIREMENT DE CRÉDITS		
		Reprise sur provisions	203 €	
		Reprise sur provisions	- 203 €	
		<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT - DM 1</b>	<b>0,00 €</b>	

## PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide de créer un compte épargne temps pour permettre aux agents fonctionnaires d'accumuler des droits à congés rémunérés en jours ouvrés, au maximum 60, au rythme de 5 jours de congés non pris par an.

## ✓ INFORMATION SUR LES LIGNES DIRECTIVES DE GESTION - ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE DES AGENTS ET ACTIONS DE LA POLITIQUE RH

Le Conseil Municipal prend connaissance des modalités de mise en œuvre de la politique RH : gestion prévisionnelle des emplois, orientations en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels, les conditions des recrutements, etc.

## ✓ DEMANDE DE SUBVENTION AGGLO - FONDS DE CONCOURS - PISTE CYCLABLE RUE DES GARENNES

Le Conseil Municipal sollicite auprès de Clisson Sèvre et Maine AGGLO, un fonds de concours au titre du schéma vélo pour la création d'une piste cyclable rue des Garennes, pour un coût total de 30 186,90 €, une dotation de 15 093,45 € sera versée à la commune.

## ✓ AVENANT MARCHÉ DE TRAVAUX RUE DES GARENNES

Le Conseil Municipal approuve l'avenant de plus-value suivant pour les travaux d'aménagement de la rue des Garennes :

Lot unique : Attributaire : Entreprise BLANLOEIL

Marché initial - montant : 309 831,25 € HT

Avenant N° 1 - montant : 31 204,90 € HT

Nouveau montant du marché : 341 036,15 € HT

## ✓ TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES

Le Conseil Municipal procède au tirage au sort des 6 personnes parmi lesquelles deux personnes sont susceptibles de siéger en qualité de juré aux assises de Loire-Atlantique en 2022 : Mme JOUSSELIN Marylène Marie Josée Yvette, Mme LE GOFF Anne Armelle Yvonne, Mme QUEUILLE Nadine, Mme TOUITOU Cécile Clara Réjane, M. GUESDE Alexandre Philippe, M. GIRARD Éric Christian Yves.